

PROGRAMME DE FORMATION

Techniques contractuelles et rédaction de clauses usuelles

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les techniques de rédaction contractuelle.
- Identifier et rédiger les clauses contractuelles usuelles avec précision.
- Anticiper les risques liés à la formulation des clauses.
- Assurer la cohérence des engagements contractuels à travers une rédaction claire et rigoureuse.

DUREE :

1 jour (7 heures - 3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Professionnels du droit (juristes, avocats, conseillers juridiques) souhaitant améliorer leurs compétences en rédaction de contrats.
- Non-juristes amenés à rédiger ou gérer des contrats (managers, commerciaux, cadres).
- Étudiants en droit ou en gestion intéressés par la rédaction contractuelle.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF : 800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matinée (9h00 - 12h30) : Introduction aux techniques de rédaction contractuelle

1. Présentation des principes fondamentaux de la rédaction contractuelle

- Clarté, précision et concision : les piliers d'une rédaction efficace
- Cohérence et structure des contrats : éviter les ambiguïtés
- Techniques de formulation des clauses : choix des mots et phrases types

2. Les principales clauses contractuelles usuelles

- Clauses relatives à l'objet du contrat, au prix et à la durée
- Clauses de résiliation et de renouvellement
- Exercices courts : analyse d'exemples de clauses courantes

Après-midi (14h00 - 17h30) : Rédaction et gestion des risques liés aux clauses

3. Rédaction des clauses spécifiques

- Clauses de pénalités, clauses limitatives de responsabilité
- Clauses de force majeure et d'imprévision
- Exercices d'analyse de clauses et discussion sur les choix de rédaction (sans cas pratiques étendus)

4. Gestion des risques contractuels par la rédaction

- Anticipation des risques juridiques : comment sécuriser la rédaction
- Identifier les pièges à éviter dans la rédaction des clauses
- Synthèse et révision d'un contrat type : revue des principales clauses étudiées

5. Conclusion et évaluation finale

- Exercice de synthèse : rédaction rapide d'une clause en fonction des points abordés
- Retour d'expérience et évaluation des acquis par les participants